

### Arrêté DEC3 / XIII / 20 / 29

Concernant la composition du jury du recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au titre de la session 2020, pour l'académie de Grenoble.

La rectrice de l'académie de Grenoble,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;
- Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 portant délégations de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, modifié par l'arrêté du 24 octobre 2005 ;
- Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 29 janvier 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

### ARRETE

**Article 1er** : Le jury chargé d'examiner les candidats au recrutement sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de l'académie de Grenoble est constitué comme suit pour la session 2020 :

**Présidente** :

Mme HAGOPIAN Céline, Secrétaire Générale Adjointe, Rectorat, Grenoble

**Vice-président** :

M. PELLICOLI Thomas, Adjoint Chef de Division DBF, Rectorat, Grenoble

**Membres :**

M. ARONICA Frédéric, APAE, DSDEN, Grenoble  
Mme AYAN-GIANESELO Véronique, SAENES classe exceptionnelle, Inspection de circonscription, Montélimar  
M. BERLIN Philippe, Personnel de direction, Lycée Xavier Mallet, Le Teil  
Mme BLEHAUT Emmanuelle, ASI, Institut Polytechnique, Grenoble  
Mme CHARBONNIER Elise, APAE, Rectorat, Grenoble  
M. DECOURRIERE Luc, Personnel de direction, Lycée René Perrin, UGINE  
M. DELMAS Yannick, Personnel de direction, Collège La Pierre Aiguille, Le Touvet  
M. DESPRES Eric, Attaché HC, Direction Départementale Cohésion Sociale, Grenoble  
Mme GIGANTE Perrine, APAE, SIMSU, Université Grenoble Alpes  
Mme GILLOT Nathalie, Technicienne classe exceptionnelle, INRIA Grenoble  
M. LE ROUX Yann, AAE, INP, Grenoble  
M. LEVY Jean-Claude, DDS, Lycée Marie Reynoard, Villard-Bonnot  
M. MAGDELAIN Bernard, Personnel de direction, Collège Icare, Goncelin  
Mme SILLAT Christelle, AAE, DSDEN, Valence  
Mme THERMOZ-LIAUDY Bénédicte, DDS, Rectorat, Grenoble  
Mme ZITOLI Mélody, SAENES classe supérieure, Rectorat, Grenoble

**Membres de réserve :**

M. DANIEL Florent, SAENES classe normale, LPO Ferdinand Buisson Voiron  
Mme MAZET-ROUX Sylvie, SAENES classe supérieure, DSDEN, Valence  
Mme FAURE Emilie, rédacteur territorial, Conseil Régional, Grenoble

**Article 2 :** La Secrétaire Générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Grenoble, le 13 mars 2020



Hélène INSEL